



Fi 81 bis – 27 11 2023

# NEOLITHE

Extraction BDo



## Selon l'entreprise

<https://neolithe.fr/notre-innovation/>

### Étape n°1 : Les déchets

Parmi les déchets non-recyclables, le Fossilisateur® prend en entrée les déchets industriels banals (DIB) en mélange tels que le plastique, le bois, les textiles, le plâtre ou encore les isolants. Les métaux, quant à eux, sont retirés du procédé, pour être réutilisés au sein de leur propre filière.

### Étape n°2 : La Fossilisation Accélérée

Une fois les déchets non-recyclables, non-inertes et non-dangereux réceptionnés, ils sont transformés, via un process sans émission de polluant, en un broyat de déchets (Fossilisat®) à laquelle est ajouté du liant bas-carbone dont la composition est tenue secrète. Ce liant est l'élément essentiel afin de rendre inerte la matière et lui donner une structure minérale cohérente.

### Étape n°3 : Les granulats d'Anthropocite®

Cette nouvelle structure minérale, nommée Anthropocite®, dispose des mêmes caractéristiques techniques et mécaniques que celles d'un granulats traditionnel, matière première la plus consommée en France avec 450 millions de tonnes par an. Les granulats d'Anthropocite® créés à partir de la Fossilisation Accélérée des déchets sont utilisables dans le secteur du BTP. Par son action, Néolithe valorise la pierre, un matériau qui se réinvente et trouve sa place dans l'industrie moderne.

<https://neolithe.fr/entreprise/>

**Ils nous  
soutiennent**



<https://neolithe.fr/nos-certifications/>

La certification Évaluation Technique de Produits et Matériaux délivrée par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) permet de prouver la qualité des bétons composés d'Anthropocite, c'est-à-dire composés de granulats minéraux normés issus de la fossilisation de déchets.



# Selon d'autres sources

## [Article d'OUEST-FRANCE](#)

Premier prix des Global industry awards, grand rendez-vous européen dédié à l'industrie.

## [Article de WIKIPEDIA](#)

En mai 2019, l'entreprise est lauréate du « Next Startupper Challenge » du [Viva Technology](#).

En novembre 2019, elle reçoit le [prix Pépite](#) du [Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation](#), et le prix Jean-Louis Gerondeau-Safran de l'école Polytechnique.

En mars 2023, elle reçoit le prix de l'Ecoresponsabilité lors du salon Global Industries de Lyon.

Le magazine [Forbes](#) inclut Nicolas Cruaud et Clément Bénassy dans son classement 2023 des trente meilleurs jeunes dirigeants européens dans la catégorie Manufacturing & Industry.

Elle fait partie des « 100 start-up où investir en 2023 » selon le magazine [Challenges](#)

## [Club International de l'ADEME](#)

Certifications, labels ou prix

Les granulats de Néolithe, qu'on appelle Anthropocite, ont obtenu l'agrément du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) pour être utilisés dans le béton non structurel.

L'Anthropocite est certifié par le CSTB pour une utilisation dans le béton non structurel avec un taux de substitution de 10%. Un premier chantier a déjà été réalisé avec de l'Anthropocite. Il pourra également être utilisé en sous-couche routière et en béton structurel.

L'utilisation en sous-couche routière fait déjà l'objet d'un processus de certification avec le CEREMA. Le procédé de transformation des déchets a fait l'objet d'un dépôt de brevet. Néolithe a également remporté quelques prix comme le prix Pépite, le prix du jury du Next Startupper Challenge de Vivatech ou le concours Cleantech Open France. Néolithe est également lauréat du concours d'innovation i-Nov 2020, en plus de faire partie du French Green Tech 20 ou d'avoir remporté un financement de la BPI dans le cadre du projet IDEMO.

## [CEREMA \(5 OCTOBRE 2023\)](#)

Le Cerema s'engage auprès de Néolithe pour préfigurer une future filière de production de matériaux issus de la transformation de déchets

Le Cerema et Néolithe, qui a développé un procédé de recyclage des déchets de BTP en granulats, signent une convention de partenariat pour développer une filière française de confection et d'utilisation de ces matériaux alternatifs.

Le procédé de Fossilisation Accélérée constitue une avancée significative dans la gestion des déchets. Cette innovation est née de l'observation de la transformation de la pierre de tuffeau, qui provient de la sédimentation des déchets du crétacé en calcaire.

Cette technologie contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en permettant la valorisation à 100 % des déchets sous forme de granulats minéraux utilisables dans le BTP.

Cette innovation se positionne ainsi en tant qu'alternative aux méthodes de traitement traditionnelles telles que l'enfouissement et l'incinération.

Les Fossilisateurs sont des installations industrielles capables de traiter annuellement jusqu'à 100 000 tonnes de déchets. Ce processus entièrement mécanique ne requiert aucune chauffe et n'émet aucun rejet, qu'il s'agisse d'odeurs, de fumées ou d'eaux usées.

Les granulats minéraux résultants, nommés "Anthropocite®", ont vocation à remplacer les granulats naturels extraits de carrières dans des applications de béton non-structurel. De plus, ils agissent comme des puits de carbone en préservant les matières biogéniques contenues dans les déchets de chantier: chaque tonne de granulats produite stocke 337 kg de CO2 équivalent.